

N°1110

du 20
MARS
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Le chef de la diplomatie en
visite officielle à Windhoek

**Le Togo et la Namibie
s'accordent sur les
transports maritimes,
aériens... l'environnement
et le tourisme**

** Il est envisagé le transfert d'animaux
sauvages de la Namibie vers le Togo.*

P4 Accès à un meilleur cadre de vie au Togo

**Objectif 2022 : 44% d'urbanisation
et plus de 20.000 logements sociaux**

P3 Pour aboutir à la protection sociale du secteur informel

**Les pensions à mettre en œuvre
progressivement dès 2019**

P6 Dialogue inter togolais

**Le Groupe des 5 prend acte et
exhorte au sens de patriotisme**



Me Fiatouwo Sessenou, Ministre de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie

P6 Amélioration du climat des affaires

**La CEET fait sa
part des réformes**

** La compagnie a informé les entreprises de ses innovations essentielles*

P3 Selon la CNDH, à Kparatao dans la nuit du 24 au 25 février

**Des militaires bien
présents mais pas
de passage à tabac**

AZIMUTS INFOS

Quel est le principe de l'agriculture naturelle ?

Le concept d'agriculture naturelle a été développé par le japonais Masanobu Fukuoka dans les années 1970, en rupture radicale avec l'agriculture industrielle. Sur quels principes cette méthode écologique est-elle fondée ?

L'agriculture naturelle est une pratique agricole qui consiste à "laisser faire" le plus possible la nature, en se refusant d'intervenir dans les processus naturels. Elle repose sur l'idée que la nature, quand elle est laissée à son libre cours, est parfaitement capable de fournir aux humains tous les éléments essentiels à leur subsistance.

Les principes de l'agriculture naturelle

Dans son livre La révolution d'un seul brin de paille, Masanobu Fukuoka a formulé plusieurs principes pour définir l'agriculture naturelle, appelée aussi agriculture sauvage: ne pas labourer le champ, ne pas ajouter d'engrais ou de pesticides, ne pas retirer les mauvaises herbes, ne pas tailler les cultures, etc. Les seules activités humaines autorisées sont l'ensemencement et la récolte. Rien de plus.

Les résultats obtenus par l'agriculture naturelle

Après plus de 30 années de recherche au Japon, Masanobu Fukuoka est parvenu à cultiver une variété de riz très résistante (via un processus de sélection naturelle) qui permet d'obtenir des rendements proches de ceux de l'agriculture industrielle. Mais pour le moment, il faut reconnaître que l'agriculture naturelle n'a pas dépassé le stade de l'expérimentation et reste très marginale dans le monde.

Les recherches menées par Masanobu Fukuoka ont été adaptées en France par les ingénieurs agronomes Claude Bourguignon et Marc Bonfils. Pour plus de renseignements, contactez l'Institut technique d'agriculture naturelle, une association française créée en 2005 qui cherche à développer et promouvoir la méthode de l'agriculture naturelle.

Pourquoi le Soleil a-t-il des taches ?

Des taches sombres apparaissent et disparaissent sur la surface brillante du Soleil. La fin de l'astre annoncé ? Pas du tout: ce phénomène tout à fait normal touche aussi d'autres étoiles. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Le Soleil, comme toutes les étoiles, peut être assimilé à une gigantesque boule de gaz chaud. Sa surface atteint une température de 5.800 kelvins (K) environ, ce qui correspond à peu près à 5.500 °C. C'est dans la photosphère, une couche de l'atmosphère proche de la surface, que surgissent les taches. La raison en est que la photosphère est en perpétuelle agitation: des mouvements de convection l'alimentent en gaz chaud. Cette agitation des masses de gaz crée et tord le champ magnétique, ce pour quoi on parle d'activité solaire.

Les taches solaires correspondent à des zones où le champ magnétique est particulièrement intense, ce qui bloque les mouvements de convection: les masses de gaz chaud ne peuvent plus atteindre la photosphère. Ces zones en deviennent donc légèrement plus froides, soit 3.800 K, et apparaissent très sombres par rapport au reste de la photosphère plus chaude, donc plus brillante. Ces phénomènes sont cependant encore largement incompris. Ils relèvent du domaine de la magnétohydrodynamique.

Les taches: des indices du cycle solaire

Les taches apparaissent et disparaissent au gré du cycle solaire. En effet, le Soleil alterne, selon un rythme de 11 ans en moyenne, entre des périodes de forte activité, s'accompagnant de la formation de nombreuses taches, et des périodes de calme. Le dernier minimum d'activité a été atteint vers 2008-2009, et depuis, le Soleil est entré dans un nouveau cycle. Le plus récent maximum, atteint en 2014, un des plus bas jamais enregistré, a été marqué par un nombre très faible de taches par rapport au cycle précédent. Cette baisse manifeste d'activité semble bien partie pour durer. Des chercheurs estiment que nous assisterons alors peut-être à une diminution minimale des températures terrestres - insuffisante, toutefois, pour sauver le climat...

Les taches solaires sont aussi le lieu des éruptions solaires ou tempêtes solaires, qui se produisent lorsqu'une grande quantité d'énergie est soudainement relâchée. Lorsqu'elles atteignent la Terre, ces tempêtes l'arrosent de particules chargées et leurs interactions avec la haute atmosphère engendrent des aurores polaires. De puissantes tempêtes peuvent mettre hors service nos moyens de communication modernes (radio, Internet, téléphone, etc.) et provoquer des pannes d'électricité à grande échelle.

Livre

Le temps des auteurs togolais ?

Le festival Filbleu organise dans le cadre de sa onzième édition une table-ronde sur la littérature togolaise sous le thème: "La place des nouveaux auteurs togolais: pour une mise à jour des programmes scolaires de français". La journée de réflexion est co-organisée avec l'association Pen Togo et se déroulera de 9 heures à 13 heures au Centre culturel Hakuna Matata.

Il s'agit d'une Arlésienne. La question revient sans cesse mais le sujet n'a jamais été pris en compte par les autorités de l'enseignement. Le programme est vieux de plusieurs décennies et les élèves continuent à étudier des auteurs poussiéreux alors que la littérature togolaise connaît une

renaissance vitale depuis le début des années 1990.

Les Béninois ont bougé quelque peu. Ils ont réussi à introduire des auteurs béninois, Le gong a bégayé signé d'un auteur béninois, et Le rêve étranglé d'Eustache Adétona Prudencio. En classe de première de lycée, il y a entre autres au programme Si la cour du mouton est sale... de Florent Couao Zotti et en terminale Verre cassé d'Alain Mabanckou.

Espérons que le Togo bouge aussi quelque peu. Depuis les années 1990, quatre auteurs togolais portent la littérature du pays sur le plan mondial. Kossi Efoui, Sami Tchak, Kangni Alem, Théo Anrissch, sont les prin-

Journée de réflexion
Association PEN TOGO et Festival FILBLEU

"La place des nouveaux auteurs togolais pour une mise à jour des programmes scolaires de Français."

Mercrèdi 21 mars 2018 / 9h à 13h
Centre culturel HAKUNA MATATA

filbleu

PEN-TOGO

cipaux. Des œuvres comme Chemins de Croix de Kangni Alem, Place des fêtes, Les filles de Mexico et Hermine de Sami Tchak, tout le théâ-

tre de Kossi Efoui, méritent de figurer au programme de littérature des classes de lycée.

Cinéma

Télé série sur la drogue aux Philippines

Brillante Mendoza signe un deal avec Netflix pour une série télé sur la lutte antidrogue aux Philippines.

Star du cinéma indépendant, invité régulier des festivals, le cinéaste philippin Brillante Mendoza vient de signer un accord avec Netflix pour la coproduction d'une série télé, qui devrait être diffusée à partir du 9 avril. La plateforme de SVOD américaine reprend en fait les droits de diffusion de Amo, produit initialement par la chaîne philippine TV5. "Ce qui est formidable avec cet accord, s'est réjouit Mendoza, c'est qu'il devrait permettre d'élargir l'audience du cinéma philippin et le sortir du circuit des festivals." Amo (Boss) est décrit comme une série d'action se déroulant sur fond de guerre antidrogue lancée par le controversé président Rodrigo Duterte. Inquiétant, lorsque l'on sait

que le cinéma vérité et coup-de-poing de Mendoza (prix de la mise en scène à Cannes pour Kanatay en 2009), les pieds dans les bas-fonds de Manille, devient une forme de cinéma officiel du régime. Le réalisateur affichant son soutien au shérif Duterte et à sa politique ultra violente, en 2016: "Si y a une personne qui comprend la situation, c'est le président. Je sais que beaucoup de gens ne soutiennent pas tout ce qu'il fait. Mais, quand on connaît la situation, on sait qu'il faut faire."

Pour rappel, la guerre antidrogue est une hécatombe qui aurait fait, selon les ONG et des experts indépendants, près de 20 000 morts. La police et des miliciens, coutumiers des meurtres extra-judiciaires, n'hésitant pas à fabriquer des preuves et à bidonner des rapports.

France

Gaston Lagaffe relaxé, Anna Karénine acquittée



Livre Paris a proposé samedi et dimanche sur sa grande scène deux "procès littéraires" au cœur de la stratégie d'innovation de la programmation déployée par la manifestation. "J'appelle à la barre..." : quand Jean Lebrun (France Inter), en président de la cour, introduit Catherine Cusset, en femme de chambre d'Anna Karénine et témoin de moralité de la défense, le vrai-faux procès littéraire de l'héroïne de Tolstoï vient de commencer sur la Grande scène de Livre Paris, dimanche 18 mars, à 18h, et il connaît son premier grand moment.

Défileront ensuite le mari délaissé d'Anna, son amant ("L'adultère est

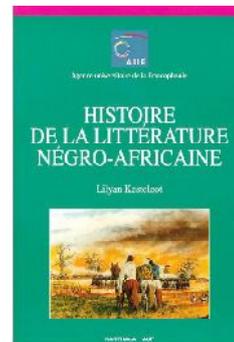
un jeu plus précieux que le mariage"), un expert psychiatrique, une pieuse comtesse (Anne Coldefy-Faucard) pour qui "Anna était tombée dans le péché", et surtout un procureur (Bertrand Perier, avocat de métier, auteur chez Lattès), qui a fait rire le public (et son editrice Isabelle Laffont, dans l'assistance) en hurlant (pour couvrir les appels au micro de l'hôteesse qui annonçait la fermeture proche) que la culpabilité d'Anna Karénine ne faisait pas de doute et qu'elle devait être condamnée ("au nom de tous les coxus qui sont dans la salle ou des étudiants qui ont trop souffert sur ce texte").

Conférence

Littérature francophone & identité littéraire

Dans le cadre de la journée internationale de la Francophonie se tiendra une conférence sur "Littérature francophone & identité littéraire", ce 20 mars à l'Institut Français du Togo à Lomé.

Les littératures francophones peuvent être désormais appréhendées comme un langage intégral au sens où elles s'affirment de plus en plus comme un mélange de genres et de formes littéraires toujours en quête de nouvelles valeurs esthétiques, symboliques et philosophiques qui, depuis Batouala jusqu'aux Soleils des indépendances étaient encore inexistantes. Un des enjeux de la critique de nos jours est de définir la praxis de l'écriture francophone afin de comprendre les valeurs identitaires qu'elle exprime à travers la fiction romanesque. "Lit-



tératures francophones et identité littéraire", comme sujet de réflexion, nous plonge dans les méandres de la critique postcoloniale francophone où s'expliquent dorénavant le positionnement idéologique de l'écrivain et son identité discursive.

Vocabulaire

Aguiche au lieu de teaser

Dites "Aguiche" au lieu de "teaser". Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français aimerait qu'on dise "une aguiche" pour désigner l'annonce du lancement d'une cam-

pagne publicitaire. Aguichen.f : Phrase initiale d'une campagne publicitaire présentant sous forme d'énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public.

L'UNION

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJIA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEBA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Witi - Nkefu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Pour aboutir à la protection sociale du secteur informel

Les pensions à mettre en œuvre progressivement dès 2019

Late Pater

Au Togo, les deux principaux organismes de gestion de l'assurance sociale pour les retraites, l'invalidité et les autres allocations sont la Caisse de Retraites du Togo (CRT) pour les employés de la fonction publique et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour les salariés du secteur privé et d'autres catégories de personnels employés du gouvernement. La couverture en assurance maladie gérée par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) offre des prestations uniquement pour les agents du secteur public comprenant l'administration centrale, les collectivités locales, les organismes d'Etat à budgets autonomes et les retraités du secteur public. En matière de couverture, près de 5% de la population adulte bénéficient des régimes contributifs d'assurance sociale et 5% des familles ayant des enfants reçoivent des allocations familiales. En matière de retraite, 13% de la population de plus de 60 ans perçoivent une pension via la CRT ou la CNSS. Pour l'assurance maladie, environ 6% de la population est couverte, dont 4% par l'INAM. Cette composante contributive du système togolais de protection sociale fait face à un défi de financement. Les deux caisses étant confrontées à des difficultés financières et des défis structurels importants.

Le volet non contributif de la pro-



Mustafa Mijiyawa, ministre chargé de la protection sociale

tection sociale est fait essentiellement des programmes de filets sociaux de sécurité qui ciblent les pauvres et les personnes vulnérables aux chocs. Il renvoie aux transferts monétaires, aux transferts en nature comme les cantines scolaires, les suppléments nutritionnels, l'aide alimentaire, à la création d'emplois temporaires à travers des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, et aux exonérations de frais de services telles que les subventions et la gratuité des services de santé ou d'éducation. Les transferts sociaux monétaires sont introduits depuis 2014, en programme pilote, avec cet objectif est d'améliorer l'état nutritionnel, la santé et le respect des droits des enfants. Le Programme de Prévention et Prise en Charge de la Malnutrition (PPCM), lui, est mis en œuvre dans 565 villages des régions de la Kara et

des Savanes, identifiés sur la base de leur endolement et de leur éloignement d'une Unité de soins pé-

riphérique (USP). Le gouvernement a aussi lancé le programme d'assurance gratuit School Assur, qui couvre les risques maladie et responsabilité civile de chaque élève au cours de sa scolarité (près de deux millions d'élèves couverts depuis la rentrée scolaire 2017-2018). De leur côté, les personnes âgées sont vulnérables parce qu'elles sont essentiellement dépendantes de leur passé professionnel et de leur famille. Le Togo ne dispose pas de pension vieillesse universelle permettant à cette catégorie de la population de faire face à ses besoins. Ce qui reste un défi majeur.

L'autre challenge – chanté depuis quelques temps – est l'adop-

tion d'un système de protection sociale renforcé et étendu à toutes les couches de la population. Y compris les acteurs du secteur informel de l'économie. Et lors de ces ateliers qui se multiplient en la matière, un document a été récemment partagé. On peut y découvrir que, pour concrétiser ce choix, il s'agira d'abord de conduire une étude de faisabilité de l'instauration progressive de la pension universelle de retraite. Cette étude sera suivie d'autres études plus spécifiques sur les mécanismes relatifs à la protection sociale des indépendants et des artisans. Des études complémentaires porteront ensuite sur l'instauration d'une pension d'invalidité et d'une pension

au bénéfice du survivant dans ces secteurs de l'économie. La mise en place progressive, à partir de 2019, de ces différents branches pour les populations ciblées devrait permettre de toucher environ 50.000 personnes sur une période de cinq ans. Du côté du gouvernement, on se fixe déjà des chiffres pour la sécurité sociale sur la même période : porter la proportion de la population bénéficiant d'une assurance maladie de 6% à plus de 25% ; porter la proportion de la population couverte par l'INAM de 4% à plus de 20% ; porter le pourcentage de personnes de 60 ans et plus percevant une pension retraite de 13% à plus de 25%.

Le chef de la diplomatie en visite officielle à Windhoek

Le Togo et la Namibie s'accordent sur les transports maritimes, aériens... l'environnement et le tourisme

* Il est envisagé le transfert d'animaux sauvages de la Namibie vers le Togo.

Du 15 au 17 mars 2018, Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine a effectué une visite officielle à Windhoek, en Namibie, à l'invitation de son homologue Netumbo Nandi-Ndaitwah. Suivant un communiqué de presse officiel, la visite s'inscrit dans le prolongement de celle effectuée du 10 au 12 octobre 2012 en Namibie par le Chef de l'Etat. Officiellement, les deux

pays entretiennent d'étroites relations qui datent d'avant l'indépendance. En son temps, le feu président Gnassingbé Eyadema, rappelle-t-on, avait aidé Sam Nujoma, le chef de la Swapo (South West African People's Organisation, en français Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), le mouvement de libération, dans les années 80.

Il est signalé que lors de cette visite en octobre 2012, Faure Gnassingbé et son homologue namibien ont jeté les bases des relations diplomatiques entre leurs deux pays par la signature d'un accord-cadre de coopération dans les domaines politique, économique, technique, scientifique, commercial, culturel et social. Aussi, les échanges entre les parties togolaise et namibienne ont-ils porté sur plusieurs points relatifs aux domaines de l'environnement et du tourisme, de l'agriculture, de l'eau, des travaux publics et des transports, de l'industrialisation, du commerce et du développement des petites et moyennes entreprises, de l'éducation.

Sur les questions de l'environnement et du tourisme, le ministre Dussey a réitéré à la partie namibienne le souhait du Chef de l'Etat togolais d'enrichir les parcs nationaux du Togo à partir d'une coopération avec les pays à forte diversité biologique animale sauvage et végétale dont la Namibie regorge. Les échanges sur le projet de transfert d'animaux sauvages de la Namibie vers le Togo ont permis de dégager trois pistes : (i) initier une rencontre entre les services compétents namibiens et togolais en vue d'approfondir les échanges sur la question ; (ii) inviter/accueillir les officiels experts/techniciens namibiens de protection de la faune au Togo afin de se rendre



Robert Dussey et Netumbo Nandi-Ndaitwah jeudi à Windhoek

compte des efforts du gouvernement togolais en matière de sauvegarde de ses aires protégées. Cette visite permettra à la partie namibienne d'apprécier les types d'espèces sauvages adaptés à l'environnement togolais ; (iii) partager les expériences namibiennes avec le Togo en la matière à travers, notamment, le renforcement des capacités des cadres togolais.

Sur le plan agricole, les discussions entre les deux diplomates ont abouti sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les deux pays au regard du fait que le Togo dispose d'une forte variété de produits céréaliers et pouvait bénéficier de l'expérience namibienne dans leur transformation. S'agissant des questions de transport et de sécurité maritimes, les deux ministres ont convenu de la signature prochaine d'un accord «Open sky» entre le Togo et la Namibie en vue de faciliter la liaison Lomé-Windhoek par le biais des compagnies Askyl et Namibian Airways. Ils ont également souligné la mise en place d'une stratégie de connexion entre le port de Lomé et celui de Windhoek dans l'optique de promouvoir les échanges de produits locaux des deux pays. Une visite du Directeur général du port de Wind-

hoek est à cet effet envisagée à Lomé.

Les deux ministres ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques et diplomatiques entre les deux pays. Les deux parties ont, en outre, réaffirmé leur volonté d'accélérer la mise en place de la Commission mixte de coopération Togo-Namibie. Ce cadre de coopération, pointe le communiqué, est sensé faciliter des rencontres périodiques des experts des deux pays en vue de la mise en œuvre des orientations politiques de leurs plus hautes autorités. Pour ce faire, ils ont décidé l'exemption de visa d'entrée et de séjour entre les deux pays au profit de leurs ressortissants détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

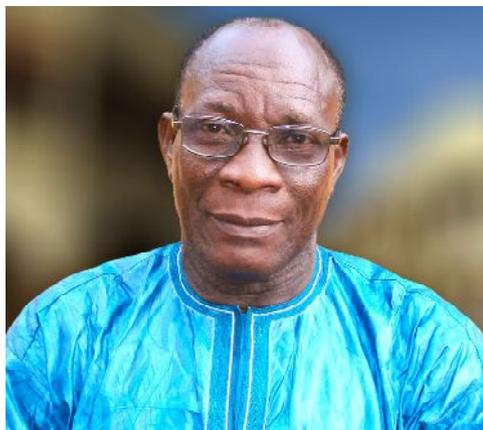
Par ailleurs, les deux parties se sont exhortées à œuvrer pour la réalisation des objectifs de l'agenda 2063 de l'Union Africaine en vue de répondre efficacement aux attentes des populations, particulièrement des jeunes africains.

Au cours de son séjour, le ministre Dussey a rendu une visite de courtoisie à S.E. Président Dr. Hage G. GEINGOB, Président de la République de la Namibie.

Selon la CNDH, à Kparatao dans la nuit du 24 au 25 février

Des militaires bien présents mais pas de passage à tabac

Sa position conforte les déclarations antérieures du gouvernement. Comme la fin de l'épisode. Dans un communiqué en date du 16 mars 2018, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) rapporte ce qu'elle a pu voir et écouter. "Des informations diffusées sur les réseaux sociaux, relayées par certains médias nationaux et internationaux et confirmées par ma coalition des 14 partis de l'opposition, faisaient état de ce que, dans la nuit du 24 au 25 février 2018, le canton de Kparatao dans la préfecture de Tchaooujo a été encerclé par un bataillon militaire qui aurait passé à tabac les habitants de la localité. Conformément à son mandat, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a dépêché sur place une équipe aux fins de mener des investigations. Des différentes auditions, il ressort que la présence des militaires dans le canton de Kparatao dans la nuit du 24 février 2018 relève d'un simple contrôle de routine. Le passage à tabac ci-dessus évoqué n'est pas



Ailou Sam-Dja Cissé, Président de la CNDH

avéré. Au vu de ce qui précède, la Commission déplore les rumeurs alarmistes de nature à semer la confusion et la psychose au sein des paisibles populations", écrit son président, Ailou Sam-Dja Cissé.

Et elle reste dans ses appels précédents. "C'est le lieu pour la CNDH d'appeler la classe politique et la population togolaise dans son en-

semble à la modération et à se départir de tout propos au comportement susceptibles de nuire au dialogue politique en cours. La Commission exhorte tous les protagonistes de la crise à privilégier la fibre patriotique et l'intérêt supérieur de la nation afin de donner une chance à ce dialogue tant voulu de tous", conclut le communiqué.

Accès à un meilleur cadre de vie au Togo

Objectif 2022 : 44% d'urbanisation et plus de 20.000 logements sociaux

Late Pater

Selon les indicateurs, le Togo vit une urbanisation non maîtrisée et un cadre de vie mal assaini. La politique des logements sociaux, elle, est chancelante et presque invisible. La population éprouve des difficultés à accéder à un habitat décent. Pour y faire face, le Gouvernement a établi des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme qu'il reste à mettre à jour. Le double objectif étant de renforcer l'urbanisation durable pour 25 localités de plus de 5.000 habitants dans les cinq ans à venir et de porter le taux d'urbanisation de 40,1% en 2015 à 44% en 2022. Le pouvoir de Lomé veut aussi dynamiser la politique nationale de construction des logements sociaux décent. Après la phase pilote des 1.000 logements, il est envisagé de passer à la construction de 2.500 logements sociaux, avec le regard fixé sur la barre de plus de 20.000 logements sociaux à l'horizon 2022. Début juin 2016, le gouvernement togolais et un promoteur chinois ont signé un protocole d'accord pour la construction de 10.000 logements. La «Cité des Anges» et «Vall City» sont des initiatives privées. D'autres actions concernent la promotion des matériaux locaux de construction à travers la production et la vulgarisation de plus de 80.000 blocs de terres comprimés, et l'acquisition de 38 hectares de terrains immatriculés au nom de l'Etat aux fins de construction des logements sociaux. Mais, précise-t-on en préliminaire au ministre de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, des étapes sont à franchir : promotion de la production immobilière par le secteur privé ; production des terrains constructibles à coût réduit ; production et promotion des matériaux locaux de construction ; opérationnalisation du projet de création d'un Office togolais de l'habitat et d'un Office togolais d'équipement des terrains urbains.

Hum!!! Voilà qui rappelle que bien d'autres structures ont échoué dans le temps. Conséquences : le secteur du logement est aujourd'hui caractérisé par l'absence de structures dédiées à l'aménagement foncier, la production et le financement de logements sociaux et économiques, etc. D'où l'incapacité des ménages à accéder à un logement décent. Selon les services de la Présidence togolaise, à Lomé par exemple, environ 57% des ménages n'ont pas accès à un logement formel à cause d'un revenu modeste, de l'absence d'un titre foncier, bref une incapacité élevée d'accès au crédit immobilier. En pratique, le ménage est obligé de placer son épargne dans la construction de son logement à petits coups. Et pourtant, plusieurs initiatives en matière d'habitat ont été expérimentées. Dans les faits, des structures existent et sont normalement en charge de l'organisation du

secteur comme les directions et les services municipaux chargés de l'urbanisme, de l'habitat, du cadastre, des domaines ; d'autres structures doivent accompagner les projets de logements sociaux. Mais il manque une réelle coordination entre toutes ces institutions pour soutenir un projet durable de logements au Togo. Des structures comme la DGUH, FSDH et SITO ont fait rêver dès leur début ; cependant, elles n'ont finalement fait preuve que d'une faible capacité d'intervention et n'ont pu contribuer à produire que des logements pour des ménages aisés. Le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) n'a pu être véritablement opérationnel en raison de la dépendance de ses ressources du Trésor public. Ses ressources étant essentiellement constituées de 1% des salaires distraits du produit de la taxe sur les salaires que le Trésor reverse difficilement au FSDH. En exemple, sur un solde en compte de plus de 5,8 milliards de francs Cfa, seulement 180 millions de francs Cfa ont été reversés au Fonds en 2006, ce qui fait que le FSDH n'a accordé qu'un seul concours financier de 116 millions de francs Cfa à une opération immobilière de la Société immobilière du Togo (SITO). Cette dernière structure manque d'organisation et d'un vrai plan de travail opérationnel. Sans oublier le coût élevé du foncier, des matériaux de construction et du crédit qui ont renchéri ses opérations et les ont déviées de la clientèle cible initiale que sont les populations pauvres. Sa privatisation en 1999 l'a finalement éloignée de cette clientèle. Parallèlement, après six ans d'existence, la fermeture prématurée de l'Agence d'équipement des terrains urbains (AGETU) est intervenue en 1984 à cause du manque de moyens financiers et de l'incapacité des autorités publiques à mettre à sa disposition, comme prévu, des terrains nécessaires à la réalisation de ses opérations d'aménagement. La Société togolaise de promotion (Togo-Prom), elle, avait en charge la réhabilitation du centre-ville de Lomé, de la Marina à l'Avenue du 24 janvier et, surtout, l'espace de l'emprise des rails, du wharf à l'actuelle gare ferroviaire. Mais le caractère non social des projets prévus et le manque de moyens financiers ont aussi provoqué sa fermeture en 1984. Il est clair que le rôle défaillant de l'Etat est la cause des blocages liés au foncier et la promotion de l'immobilier. D'où une réforme réelle à prendre en compte. Selon toujours la Présidence togolaise, le marché national de l'immobilier est marqué par une inadéquation croissante entre l'offre et la demande. En volumes, il manque aujourd'hui plus de 250.000 logements dans le pays. Cet écart pourrait s'élever à 500.000 logements décents en 2020 (estimations de 2014). La demande latente de nou-



Me Fatouwo Sessanou, Ministre de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie

veaux logements à Lomé atteint 15.000 unités par an, par l'effet combiné de la croissance démographique et de l'exode rural. En théorie, 50% des ménages de Lomé auraient des revenus suffisants pour financer un logement de 7 à 8 millions de francs Cfa (prix seuil d'un logement économique) par l'intermédiaire d'un crédit immobilier. Mais en l'absence d'une offre réelle de crédits immobiliers, ces ménages solvables se redirigent vers l'autopromotion, sur 15-25 ans au

rythme de leur épargne. Généralement les gens finissent de construire leurs maisons à un ou deux ans de leur retraite. Le crédit immobilier à long terme (>10 ans) aux ménages représente moins de 3% des encours des banques togolaises. Dans le cadre du projet pilote des 1.000 logements en cours, il est indiqué une première phase de 540 logements, en périphérie proche de Lomé, visant en premier lieu les fonctionnaires dits solvables (c'est-à-dire pouvant acquiescer le logement

sans subvention de l'Etat).

Arappeler que le poids du logement dans les dépenses des ménages ne cesse de progresser en raison de l'évolution croisée de l'inflation des niveaux de loyer et des charges, de la dégradation de la situation économique pour de nombreux ménages, de l'absence de l'effet solvabilisateur des dispositifs comme les aides personnelles au logement notamment. Le logement représente désormais le premier poste de dépense dans le budget des ménages et constitue, de ce fait, un enjeu majeur en termes de pouvoir d'achat. Selon l'enquête QUIBB de 2011. Selon les chiffres officiels, le taux de croissance urbaine serait de 4,5% par an toutes zones urbaines confondues et 5,0% pour Lomé, la capitale, avec une croissance rapide de la population urbaine : de 1 Togolais sur 4 en 1981 à 1 Togolais sur 2 en 2027.

En matière de gestion durable du cadre de vie, la mise en œuvre conjointe du PURISE dans la ville de Lomé et ses zones périphériques a permis d'obtenir les résultats suivants : 858.000 personnes protégées contre les inondations ainsi que la valorisation de leur parcelle d'habitation ; 140.000 ménages ont accès à une énergie électrique fiable ; 64.000 ménages supplémentaires ont accès à l'eau potable ; 2.350.000 habitants ont accès à une route praticable en toute saison ; les compétences des acteurs centraux et locaux dans la gestion et la maintenance des ouvrages ont été renforcées. L'indicateur «taux de réalisation des plans de gestion environnementale et sociale» a progressé de 25% en 2013 à 28% en 2014, puis à 39% en 2015. Dans le domaine de la gestion rationnelle et durable de l'environnement urbain de la ville de Lomé, 126 dépotoirs anarchiques ont été éliminés ; 20.000 m² d'espace longeant le canal d'équilibre de la lagune de Lomé, 45.300 m² autour des bassins Est et Ouest de l'Université de Lomé sont entretenus de façon permanente ; 100 km de voies sont nettoyées et entretenues périodiquement ; et plus de 10.000 m² aménagés en espace vert.

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC)

Faure et ses pairs à Kigali mercredi pour le lancement officiel

À la suite de la réunion des ministres du Commerce de l'Union africaine qui s'est tenue, les 8 et 9 mars 2018 à Kigali, le président Faure Gnassingbé devrait participer, demain mercredi 21 mars 2018, dans la capitale rwandaise Kigali à un sommet extraordinaire de l'Instance africaine, avec pour objectif de fixer les bases d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC). D'après la Commission

économique pour l'Afrique (CEA), la ZLEC permettra à terme la création d'un marché intégré à 54 pays avec plus d'un milliard de consommateurs et un PIB de 2.500 milliards de dollars ; un vaste marché exempté de droits de douanes, rapporte CIO Mag. Mais il faudra au préalable régler un certain nombre de problèmes. Les priorités reposent sur l'augmentation de la production et une meilleure

répartition des ressources en faveur des entreprises et des industries.

Autre urgence, créer un environnement plus favorable à l'industrialisation. Chaque Etat devra ensuite ratifier le texte ; ce qui risque de prendre plusieurs années.

La création de cette Zone de libre-échange, un projet phare de l'Agenda 2063, a été décidée en 2012 par l'Union africaine. Son

démarrage était prévu pour octobre 2017. Selon les conclusions de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la ZLEC devrait permettre une hausse de 52% du commerce intra-africain, d'ici 2022, soit 35 milliards de dollars. Elle pourrait faire de l'Afrique la plus grande zone de libre-échange depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Harmonisation et Modernisation des Enquêtes sur les Ménages

L'UEMOA renforce le service des statistiques nationales

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) – dont le Togo fait partie – dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV), a opté pour le renforcement de l'Institut national en charge des statistiques (INS) au Togo (ainsi que dans les sept autres pays membres). Sur un don de la Banque mondiale pour couvrir le coût du programme, elle a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un consultant individuel pour la fonction de Conseiller Résident du programme auprès au Togo. Celui-ci aura pour mission globale d'apporter, sous l'autorité du Directeur Général de l'INS, l'appui technique nécessaire dans la mise en œuvre adéquate des opérations d'enquête, notamment l'adaptation des questionnaires, la conduite des opérations de terrain, le traitement et l'analyse des données dans le respect

du calendrier et des méthodologies retenues.

Spécifiquement, le consultant retenu devra s'atteler à : (i) Appuyer la préparation du plan de travail du projet et du calendrier détaillé de mise en œuvre des activités du projet ; (ii) Participer à des réunions de travail avec le personnel de l'INS travaillant sur l'enquête ; (iii) Contribuer à la préparation, la conduite et l'analyse des enquêtes pilotes ; (iv) Contribuer à l'élaboration et à la finalisation du plan de sondage et à la méthodologie de collecte des données ; (v) Contribuer à la collecte et au traitement des données de l'enquête de marché sur les unités non standards ; (vi) Aider à la sélection du personnel pour les opérations de terrain ; (vii) Contribuer à organiser les sessions de formation pour les opérations de terrain, de traitement et d'analyse des données selon les besoins nationaux ; (viii) Contribuer aux activités quotidiennes relatives à la préparation de l'enquête, à la mise en œuvre et au traitement des données ; (ix) Evaluer les besoins éventuels d'appui technique et travailler avec l'INS et la Commission de l'UEMOA au recrutement de consultants ; (x) Travailler avec l'INS, l'unité en charge d'analyse de la pauvreté et d'autres partenaires nationaux pour identifier les questions importantes de politique publique devant faire l'objet de travaux analytiques par l'INS, soit l'objet de travaux de recherche ; (xi) Amorcer et superviser l'élaboration du rapport de l'enquête pour le pays ; (xii) Renforcer les capacités du personnel de l'INS ; (xiii) Transmettre chaque mois à la Commission de l'UEMOA, avec copie à la Banque mondiale, un rapport sur l'état d'avancement des travaux et un résumé de l'assistance technique mensuelle nécessaire. Jusqu'au 22 mars 2018, des compétences sont recherchées, aussi bien sur le plan national qu'international, notamment auprès de détenteurs de diplôme universitaire de niveau au moins égal à Doctorat en économie ou en statistique avec

3 ans d'expérience, ou d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou équivalent avec 5 ans d'expérience ou alors d'un diplôme d'ingénieur des travaux statistiques avec 10 ans d'expérience. Et avoir une expérience axée sur la conception, la mise en œuvre et l'analyse des enquêtes complexes et intégrées sur les conditions de vie des ménages (pauvreté, conditions de vie des ménages, etc.), notamment la gestion des opérations de collecte, le suivi des opérations de traitement ; la mesure et l'analyse de la pauvreté.

La commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées et d'affecter le candidat retenu à l'issue du processus de sélection dans le pays qui répond le mieux à son profil et aux objectifs de la Commission, si toutefois, il est retenu en même temps pour d'autres postes de conseiller résident dans d'autres pays pour lesquels il a également postulé dans le cadre de ce même programme.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Pari réussi pour l'AS Togo Port

À l'issue des matches retour des 6^{es} de finales de la Ligue des champions africaine, disputés samedi et dimanche, les 16 qualifiés pour la phase de groupes sont connus. Et pour une première fois dans l'histoire, un club togolais accède aux matches de groupes.

Hervé A.



l'ASEC.

Il y a eu de la casse ce dimanche en clôture du premier tour retour de la Ligue des champions africaine. Al Hilal, Vita Club et l'ASEC Mimosas sont éliminés. Au lieu de la phase de groupes de C1, ils devront se contenter des barrages de la Coupe de la CAF, compétition dans laquelle ils sont reversés.

Pourtant bien parti après sa victoire 1-0 en Zambie à l'aller, l'ASEC Mimosas a tout gâché en s'inclinant 2-1 à domicile face à Zesco. Sur penalty (7e), Badji Gbagnon avait bien placé les Mimos sur la voie. Mais Fackson Kapumbu a égalisé pour les visiteurs (29e) puis Lazarous Kambole (55e) a donné la victoire à Zesco et inscrit le but fatal pour

Battu 1-0 à l'aller, le finaliste de l'édition 2014 a été tenu en échec au retour à Kinshasa par le Difaâ El Jadida (2-2). Un match nul synonyme d'élimination. Deux fois pourtant les poulains de Florent Ibenge ont pris les devants grâce à un doublé de Makusu (22e, 82e), mais les Marocains ont égalisé à chaque fois par Ahaddad (75e) puis Nana (90e+3). C'est bien le DHU qui re-

joint la phase de groupes, tout comme l'AS Togo Port qui a surpris Al Hilal ! Battus 2-0 au Togo à l'aller, les Soudanais se sont imposés 3-1 à domicile mais ils prennent la porte au nombre de buts marqués à l'extérieur.

Autres qualifiés, l'ES Sétif et Mamelodi Sundowns. Après sa défaite 1-0 au Ghana à l'aller, le club algérien s'est parfaitement repris en éblouissant Adunna Stars 4-0. Benayad, auteur d'un doublé (28', 45+3),

Bedrane (61') et Amokrane (90+3) ont marqué pour envoyer l'Aigle Noir en phase de groupes. Après son match nul et vierge au Rwanda (0-0), Mamelodi s'est lui aussi tranquillement qualifié 2-0 face à Rayon Sport grâce à Arendse (34e) et Vlakasi (55e). Rendez-vous mercredi 21 mars pour le tirage au sort des poules de la Ligue des champions.

Les 16 qualifiés pour la phase de groupes : Mamelodi Sundowns (AFs), MC Alger (Alg), Entente Sétif (Alg), Primeiro de Agosto (Ang), Township Rollers (Bot), Al Ahly (Egy), Horoya AC (Gui), Difaâ El Jadida (Mar), WAC Casablanca (Mar), TP Mazembe (Rdc), Mbabane Swallows (Swa), AS Togo-Port (Tog), Espérance Tunis (Tun), Étoile du Sahel (Tun), Kampala CCA (Oug), Zesco Utd (Zam).

LA COUPE DU MONDE 2026

Le Maroc déboursera 158 milliards de dirhams

Tant attendue, la présentation du dossier marocain pour l'organisation de la Coupe du monde 2026 a eu lieu samedi par MHE. Le président du comité de candidature y a exposé les atouts du Maroc et apporté des réponses à des questions longtemps restées en suspens.

"Le dossier que l'on présente aujourd'hui est presque identique à celui transmis à la Fifa. Il a toutefois été arputé de quelques éléments pour des raisons de confidentialité", confie Moulay Hafid Elalamy, le président du Comité d'organisation.

L'événement a été l'occasion de présenter les éléments phares du dossier de candidature déposé jeudi 15 mars à Zurich. Et d'annoncer au passage les 12 villes désignées pour abriter la compétition, à savoir Casablanca, Rabat, El Jadida, Tanger, Tétouan, Oujda, Nador, Marrakech, Quarzazate, Agadir, Fès et Meknès.

Entouré de personnalités comme Mriem Bensalah, Mohammed Sajid, Mohammed Faouzi et d'icônes sport-

ives dont Aziz Bouderbala et Nawal Moutawakil, MHE, plein d'entrain, n'a pas tari d'éloges sur les atouts du dossier national.

"Notre situation géographique nous situe dans un fuseau horaire favorable à une large audience. Cela permettra à un grand nombre de passionnés de suivre la compétition et générera in fine plus de droits TV", fait-il valoir. Le président du comité continue en citant un PIB multiplié par 2 depuis 2003, un réseau autoroutier par 3, un climat dément, une stabilité sécuritaire

Si l'organisation du Mondial 2026 nécessite 12 stades, la Fifa exige des candidats de présenter 14 stades opérationnels. Le Maroc a fait le choix d'une solution hybride mêlant 4 nouveaux stades classiques (Casa I, Casa II, Oujda, Tétouan) et 5 modulaires, c'est-à-dire que leur capacité pourra être réduite après l'organisation du Mondial (Meknès II, El Jadida, Nador, Quarzazate, Marrakech II). Ils viendront s'ajouter aux 5 enceintes sportives existantes qui répon-

dent aux normes.

Les 14 stades proposés par la délégation marocaine sont situés à moins de 550 kilomètres de la capitale économique. "Cela permettra notamment de limiter l'impact carbone, inférieur aux Coupes du Monde précédentes malgré un nombre d'équipes plus important", précise MHE. La Fédération internationale de football exige par ailleurs deux terrains d'entraînement à proximité de chaque stade ainsi qu'un hôtel d'une capacité minimum de 200 chambres.

Le ministre de l'Industrie a profité de son intervention pour détailler les critères de la Fifa. La qualité des stades représente "35% de la note finale attribuée par la Fifa. Au dossier de candidature, les transports 13%, les sites d'entraînement 6% et l'hébergement 6%. Ces quatre critères sont éliminatoires et représentent 60% de la note finale", apprend-t-on.

Très pointilleuse l'instance footballistique est susceptible d'éliminer un stade si son orientation par rapport au soleil venait à "aveugler

les gardiens" par exemple. Il en a aussi profité pour révéler le spot officiel de la candidature marocaine.

Qu'est-ce que l'infrastructure de la Coupe du monde coûtera au Maroc, d'ici 2026? La réponse est tombée comme un couperet: 15,8 milliard de dollars dont 3,2 milliards investis par le secteur privé, en majorité des hôteliers. 12,6 milliards seront injectés par le secteur public. Une enveloppe qui permettra de financer les 14 stades, 130 terrains d'entraînement et 21 hôpitaux aux normes internationales prévus à l'horizon 2026.

Sur les 3 milliards de dollars d'investissements sportifs, 0,6 milliards seront consacrés aux projets en cours, 0,4 milliards aux stades à rénover et 1,2 milliards de dollars pour la construction des nouveaux stades. Sur les 9,6 milliards USD consacrés au reste des infrastructures, 0,9 milliards de dollars iront à la mise niveau des 21 hôpitaux. Le coût supplémentaire par rapport à ce qui était déjà programé dans tous les secteurs est de 20 milliards de dirhams.

Yaya Touré convoqué

Le sélectionneur intérimaire de la Côte d'Ivoire, Ibrahim Kamara, a dévoilé ce vendredi sa liste de 24 Éléphants pour les matches amicaux contre le Togo (24 mars) et la Moldavie (27 mars). Trois ans après, Yaya Touré signe son grand retour, tandis que le Strasbourgeois Jean-Eudes Aholou est appelé pour la première fois.

Le grand retour de Yaya Touré ! Sorti de sa retraite internationale fin 2017, le milieu de terrain de Manchester City figure dans la liste de 24 Éléphants dévoilée ce vendredi par le sélectionneur intérimaire Ibrahim Kamara pour les deux matches amicaux contre le Togo (24 mars) et la Moldavie (27 mars) qui auront lieu à Beauvais en France.

Si le Citizen effectue son retour 3 ans après sa dernière cape, Gervinho, Salmon Kalou, Wilfried Bony, Jonathan Kodjia et Seydou Doumbia figurent en revanche parmi les absents. Forfaits en novembre, Eric Bailly et Jean Michaël Seri signent leur retour, tandis que Jean-Eudes Aholou, très performant avec Strasbourg, est appelé pour la première fois, tout comme Wnlo Coulibaly (ASEC Mimosas).

A noter le retour des attaquants Giovanni Sio et de Nicolas Pépé au milieu des têtes d'affiche Serge Aurier, Serey Dié, Franck Kessié, Wilfried Zaha et Max-Alain Gradel, tous présents. Kolo Touré en tant que sélectionneur adjoint et Jean-Jacques Tizié en charge des gardiens de but composeront le staff des Éléphants aux côtés de Kamara.

Mario Balotelli va bien quitter l'OGC Nice

"Mon futur est dans les mains de Raiola qui est en train de travailler pour moi. Je suis mature, prêt à jouer de nouveau en Serie A. Ça sera difficile de revenir au Milan, ça serait la troisième fois de ma carrière. Mais la Juventus et le Napoli sont deux équipes qui me plaisent et qui me sont très sympathiques", cette phrase a été prononcée par Mario Balotelli voici quelque temps maintenant, refusant d'évoquer le temps qu'il passe à l'OGC Nice.

Car il faut dire que c'est le grand flou autour de lui. Mino Raiola, son agent donc, ne cesse de répéter que son joueur, non retenu avec la sélection italienne, sera libre à la fin de cette année. Sauf que ce n'est pas tout à fait juste comme le révèle le journal L'Équipe ce dimanche matin. En effet, il y aura bien transaction à la fin de l'année si transféré il y a, mais les Aiglons ne toucheront qu'une partie de la somme et l'autre partie ira dans la poche du joueur comme une prime à la signature.

Car oui, c'est ce qui devrait bien se passer à la fin de la saison. L'international italien, appelé pour la dernière fois lors de la Coupe du Monde 2014, ne serait plus un joueur du Gym la saison prochaine et quittera donc un club qui l'a relancé, mais à qui il a aussi fait du bien. Cette saison, Balotelli en est à 14 réalisations en championnat ce qui fait de lui le meilleur buteur de l'OGCN évidemment. Profitons donc encore peu de l'avoir sous nos yeux, notamment cet après-midi contre le Paris Saint-Germain à 13h00, il aura encore une belle chance de briller.

Deschamps ne s'inquiète pas pour Pogba

Alors que les relations sont plus tendues que jamais entre José Mourinho et Paul Pogba, le sélectionneur national Didier Deschamps s'est exprimé au sujet de son milieu de terrain. S'il ne s'inquiète pas encore, il lui demande de se focaliser sur les Bleus.

"Il a une période plus compliquée, oui. Je sais ce que Paul est capable de faire. Il peut ponctuellement avoir un passage un peu plus difficile, ça ne change pas ce que je pense de lui". Jeudi, lors de l'officialisation de sa liste pour les matches face à la Colombie et à la Russie, Didier Deschamps concédait les difficultés rencontrées par Paul Pogba à Manchester United. Des difficultés confirmées samedi en FA Cup puisque José Mourinho l'a laissé sur le banc de touche.

Pas de quoi remonter le moral du milieu de terrain français avant le rassemblement de l'équipe nationale. Mais Didier Deschamps a de nouveau volé à son secours ce lundi en conférence de presse. "Ça arrive lors des différents rassemblement qu'un joueur soit moins bien, de par ses performances ou sa situation ponctuelle en club. Ça peut être Paul là, ça peut être d'autres joueurs. J'ai beaucoup de discussions avec les joueurs pour échanger avec eux, avoir leur ressenti. Pour comprendre aussi, car je n'ai pas tous les éléments. Comme je leur ai déjà dit ce midi, ceux qui s'est passé avant, là c'est une parenthèse. Les périodes positives ou négatives de ce week-end ou avant, ce n'est plus à l'ordre du jour. C'est la concentration sur la Colombie et la Russie."

Pour Pogba comme pour bien d'autres avant lui, l'équipe de France représentera cette fois-ci une véritable bouffée d'air. Entre un sélectionneur qui ne le lâche pas et des coéquipiers avec lesquels il se sent bien, l'ancien Turinois pourra aisément retrouver le sourire, mais aussi du temps de jeu. Et qui sait, ses performances en Bleu lui permettront peut-être de se relancer ensuite avec Manchester United.

FIFA /

La FIFA surpasse les prévisions budgétaires 2017

La FIFA a dévoilé vendredi 16 mars de solides résultats financiers pour 2017 et laissé apercevoir une promesse année 2018 pour clore son cycle de Coupe du Monde.

"Je suis très heureux de voir que la FIFA ait pu tenir ses promesses. Nous nous étions engagés à restaurer la confiance et dynamiser les investissements pour le développement du football dans le monde entier. C'est aujourd'hui chose faite. La situation financière de la FIFA est très solide grâce à l'intérêt grandissant de nos partenaires. Cela nous a permis de mettre en œuvre avec succès notre programme de développement

Forward et donc de porter à un niveau encore jamais atteint le montant des fonds versés aux associations membres et aux confédérations", a commenté le Président Infantino.

L'année 2017 a été un succès au

niveau de tous les principaux paramètres financiers. Les revenus dégagés par la vente des droits marketing, de télévision et de licences se sont avérés supérieurs aux attentes, tandis que du côté des dépenses, la FIFA a pu continuer à investir massivement dans le football via son programme Forward tout en maintenant l'ensemble des dépenses en deçà des mesures budgétisées grâce à des mesures efficaces de maîtrise des dépenses. Les chiffres du budget ont ainsi été surpassés de USD 300 millions.

Mais l'élément le plus important est peut-être que, sur le total des produits de USD 5 656 millions budgétisés pour le cycle 2015-2018, quel que USD 5 555 millions ont été assurés par contrat, et ce à un an de la clôture du cycle quadriennal. Pour autant, des postes de revenus signifi-



ficatifs doivent encore être pris en compte, comme la billetterie et l'hospitalité de la Coupe du Monde de la FIFA 2018™. C'est pourquoi il est raisonnable de penser que le résultat de fin de cycle 2015-2018 pourra surpasser de USD 100 millions les prévisions budgétaires.

Avec le lancement du programme de développement Forward en 2016, les investissements de la FIFA dans le développement du football ont atteint de nouveaux sommets et pourront grandement contribuer à rendre le football encore plus accessible aux garçons et aux filles du monde entier. Fin 2017, la FIFA avait reçu 1 554 demandes de financement Forward de la part de ses associations mem-

bres, des confédérations et des associations régionales/territoriales. Le total des investissements consacrés au programme Forward pour le cycle 2015-2018 se monte à USD 1 079 millions, dont 393 millions ont déjà été versés. Les fonds alloués continueront d'être progressivement versés conformément aux échéanciers convenus individuellement pour chaque demande et sur présentation des preuves de la mise en œuvre des projets.

Une telle augmentation de la manne financière se devait d'être accompagnée d'une supervision plus stricte. Des contrôles financiers rigoureux ont ainsi été mis en place afin de s'assurer que cet argent soit utilisé correctement. Toutes les 211 associations membres et six confédérations reçoivent des fonds Forward se soumettant cette année à une analyse centrale menée par des auditeurs indépendants et réputés.

Amélioration du climat des affaires

La CEET fait sa part des réformes

* **La compagnie a informé les entreprises de ses innovations essentielles**

Le gouvernement togolais a mis un point d'honneur à améliorer le climat des affaires et à accélérer les réformes y afférentes. Tous les domaines faisant l'objet d'intérêt des investisseurs et du Doing Business connaissent des transformations en profondeur, notamment en matière d'énergie électrique. À la manette, la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) qui met les bouchées doubles pour offrir aux opérateurs économiques un service de qualité en un temps record.

Eric J.

Réduction des frais

Pour la CEET, le renforcement et la modernisation des infrastructures énergétiques sont l'une de ses préoccupations majeures. Le gouvernement s'emploie donc à fournir de l'énergie de bonne qualité et à un prix compétitif aux entreprises créant ainsi des conditions pour l'amélioration du Climat des affaires au Togo. "La Compagnie Énergie Électrique du Togo s'aligne donc à cette vision du gouvernement et, grâce à l'appui des partenaires financiers et techniques, s'efforce de mettre en place plusieurs actions permettant d'accompagner les acteurs économiques dans l'amélioration de leurs activités", a indiqué, lors d'une rencontre à Lomé, Mawusi Kakatsi, le Directeur Général de la CEET à l'endroit d'un parterre de dirigeants d'entreprises usant de la moyenne tension.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, il faut noter que le gouvernement togolais, à travers la décision n° 001/DG/CEET/2017 du 07 décembre 2017 a réduit les frais des travaux de raccordement Moyenne Tension au réseau de service public de distribution. C'est ainsi que les frais de fourniture et pose hors TVA et les avances sur consommation relatives aux travaux de raccordement Moyenne Tension au réseau de service public de distribution (équipements électriques et équipements de complètes) sont réduits de 30%. "A la réduction des 30% s'ajoute la disposition relative à la possibilité de payer lesdits frais, sur un échéancier pouvant aller jusqu'à 6 mois contre un paiement unique exigé auparavant", indique-t-on à la CEET. Cette remise est appliquée sur les équipements de raccordement et sur l'avance sur consommation que le client dépose avant d'être raccordé.

Délais raccourcis

À la demande, un guichet unique est désormais disponible pour ceux qui veulent s'abonner. Le formulaire de demande est d'ailleurs disponible sur le site de la CEET. Le client a la possibilité de le remplir au prime abord. Au cas où il n'y pas de pose de transformateur, le délai n'excède pas 15 jours (la visite du terrain, l'établissement du devis et la préparation du contrat d'abonnement).

Au paiement du devis, en 30 jours (tirer le réseau basse ten-

sion, poser le comptage, etc), le client doit être raccordé. "il faut donc 45 jours pour un opérateur économique, dès qu'il fait la demande jusqu'à l'obtention du courant électrique" a dit le directeur de l'énergie Abbas Aboulaye.

S'il y a un poste de transformation à installer, cela nécessitera plus de travaux et donc quelques jours supplémentaires, mais qui n'excéderaient pas deux semaines. *Somme toute, en 2 mois, le client qui sollicite un poste de transformation devrait être satisfait. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le département des grands comptes a été créé par la CEET pour être plus près des entreprises* a laissé entendre Abbas Aboulaye. Ces délais sont d'ailleurs inscrits dans un contrat de performance que le gouvernement a assigné à la CEET et qu'il devrait alors respecter.

Autres mesures, la CEET est tenue d'informer les clients des coupures, ce qui se fait déjà à travers les communiqués sur les radios et la Télévision nationales. Un centre d'appel gratuit 8228 est même mis à la disposition des clients pour des informations afin d'améliorer le service.

Dans la perspective d'une bonne prise en charge des clients industriels, la CEET envisage une réorganisation de la structure dédiée et des rencontres périodiques, indique-t-on.

Les projets

Deux projets essentiels sont à l'actif de la société nationale de distribution d'énergie.

Le programme d'extension du réseau électrique de Lomé (PEREL) : D'un coût global de 47,8 millions d'euros soit 31,4 milliards de francs CFA obtenu de l'Union Européenne, ce projet vise à la fois une amélioration qualitative et quantitative de l'accès à l'énergie des populations et activités économiques, et contribue au redressement financier de la CEET par la réduction des pertes techniques et commerciales. En addition à un volet d'assistance technique de la CEET, le volet travaux du projet s'articule autour de trois composantes : l'extension et la densification du réseau électrique de distribution ; le renouvellement du centre de conduite du réseau et le raccordement de 20 000 nouveaux abonnés.

Le projet de réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET) : Financé à hauteur de 35 millions de dollars (soit environ 20 milliards



La table d'honneur à la rencontre M. Mawusi Kakatsi, Directeur Général de la CEET (au milieu)

de francs CFA) par la Banque Mondiale, il a pour objectif global d'améliorer le rendement du réseau électrique et augmenter le taux d'accès à l'électricité à Lomé. Spécifiquement, il s'agit pour la CEET d'examiner et mettre à jour le cadre juridique réglementaire dans le secteur et de fixer une nouvelle politique tarifaire pour assurer la viabilité financière du secteur. Elle devra aussi réformer, renforcer, et améliorer la gestion des services publics sans oublier la réhabilitation, renforcement et l'extension du réseau de distribution de la capitale Lomé, afin de réduire les pertes techniques, améliorer la qualité et la fiabilité de l'offre et améliorer l'accès aux services d'électricité.

Des contraintes contradictoires.

Tous ces projets seront mis en œuvre par la CEET, cet outil de l'Etat qui a pour mission d'assurer la distribution de l'énergie électrique sur tout l'ensemble du territoire avec 3 contraintes : la souveraineté du pays en matière d'énergie, la sécurité de l'approvisionnement, et enfin, un service public.

En matière de souveraineté, elle doit avoir une autonomie pour pouvoir être en mesure d'alimenter le pays en cas d'interruption des énergies qui viennent des importations. En matière de sécurité, elle doit viser l'équilibre offre-demande c'est-à-dire, adapter l'offre sur la demande de la population. Et pour cela, il faut investir de façon progressive. "Avec l'appui du gouvernement, la CEET va s'investir en production propre pour pouvoir reprendre tout le réseau au moins à 70% de la demande pour éviter les crises énergétiques trop sévères. D'où les investissements dans les énergies renouvelables, les investissements dans les producteurs indépendants", a dit Mawusi Kakatsi. Mais, fait-il remarquer, il ne faut pas ignorer que dans la sous-région, il existe un marché énergétique, un marché de l'électricité où on peut s'approvisionner à moindre coût à cause du mixte des centrales au gaz, les centrales hydro-électriques et certains pays voisins ont plus de ca-

pacité en matière d'énergie primaire c'est-à-dire, le gazol. Pour Mawusi Kakatsi, la CEET devrait jouer sur ces deux fronts.

Sur le volet service public, la CEET n'a pas la maîtrise du tarif qui est imposé par le pouvoir d'achat de la population, par la politique sociale du gouvernement qui estime que l'électricité est un droit et un bien de consommation. Le tarif est plafonné, la CEET n'a pas le levier pour le modifier et ce tarif passe par tout un processus pour être validé et permettre à tout le monde d'avoir accès à cette énergie. C'est la volonté du gou-

vernement.

Quant à la rentabilité financière, on estime à la CEET que la relève qu'elle a initié de même que le prépaiement baisse le coût de traitement et de facturation de l'énergie à la CEET. Il n'y aura plus de facture, donc des imprimés de facture, les agents n'iront plus distribuer les factures dans les maisons avec des risques, etc. "L'équilibre de la CEET n'est atteint que lorsque nous recherchons chaque fois à diminuer le coût de fonctionnement. C'est vraiment une obligation pour pouvoir être dans la droite ligne

de la volonté du gouvernement de ne pas faire exploser le tarif", a commenté le Directeur Général de la CEET.

Concernant les énergies renouvelables, c'est une préoccupation du gouvernement d'inclure les énergies renouvelables dans le mixte énergétique. Les objectifs ont été fixés à 30% du renouvelable dans le mixte énergétique. D'où la création de l'Agence de l'électrification rurale et de l'énergie renouvelable. Cette agence aujourd'hui est en train de définir une politique de déploiement d'énergie renouvelable sur toute l'étendue du territoire national et elle est soutenue par les partenaires financiers pour pouvoir permettre au pays d'apporter la transition énergétique et d'aller vers les énergies renouvelables.

Les inquiétudes et les curiosités des responsables des entreprises du Togo usant de la moyenne tension présents à cette rencontre ont été satisfaites par les explications de l'ensemble de l'équipe de la CEET qui a promis d'être à leur écoute et de les accompagner dans leurs parcours quotidiens en matière de consommation d'énergie électrique.

Dialogue inter togolais

Le Groupe des 5 prend acte et exhorte au sens de patriotisme

La situation de crise politique en latence au Togo depuis le 23 Février risque de s'enliser si les deux parties en présence ne lâchent pas du lest. Le groupe des 5, composé de la Coordination du Système des Nations Unies, la délégation de l'Union Européenne et les ambassades d'Allemagne, des États-Unis d'Amérique et de France les y invitent vivement. Dans une déclaration rendue publique ce 19 Mars, ces institutions de la communauté internationale invitent l'opposition et le pouvoir "à dépasser les positions de principe et à s'engager sans délai, dans l'intérêt de tous les Togolais, dans une discussion de fond sur les questions constitutionnelles et électorales, afin de parvenir à un accord sur les réformes dans le respect de l'État de droit et des dispositions légales et constitutionnelles en vigueur."

Le G5 appelle alors les deux parties à parvenir à un accord sur un cadre démocratique rénové et consensuel afin que les électeurs togolais puissent exprimer un choix dans des élections libres et transparentes. Tout exprimant leur reconnaissance aux autorités ghanéennes pour leur engagement en faveur du dialogue politique inter-togolais et en soutenant leurs ef-

forts, la coordination du Système des Nations Unies, la délégation de l'Union européenne et les ambassades de France, des États-Unis d'Amérique et de France disent constater les difficultés auxquelles celles-ci font actuellement face et appellent les parties à respecter les engagements pris dans le cadre de la préparation et du déroulement des premières séances du dialogue inter-togolais qui a débuté le 19 février.

Il faut dire que depuis le 23 février, les discussions entre les "frères ennemis" Togolais sont dans l'impasse. Le délai de deux semaines demandé par la facilitation ghanéenne est largement dépassé et aucun signe encourageant ne se pointe à l'horizon. Les discussions auraient échoué sur les réformes constitutionnelles, l'opposition tenait à "sa constitution de 1992" comme les prunelles de ses yeux, le pouvoir faisant référence à la légalité constitutionnelle, tout comme viennent de l'évoquer le G5. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a prouvé sa bonne foi en procédant à la libération des divers détenus comme l'exigeait l'opposition qui, de son côté, a respecté sa décision de ne pas organiser des manifestations de rues pendant toute la durée du dialogue.

Comme on peut le constater, ce n'est pas la volonté de juguler qui manque dans chaque camp. Mais il faut que l'opposition se rende à l'évidence que son jusqu'au-boutisme pénalise tout le monde. Le groupe des 5 est clair et le rappelle aux protagonistes sans ambages : la coordination du Système des Nations Unies, la délégation de l'Union européenne et les ambassades de France, des États-Unis d'Amérique et de France invitent l'opposition et le pouvoir à dépasser les positions de principe et à s'engager sans délai, dans l'intérêt de tous les Togolais.

Gageons que la raison triomphera au moment où la facilitation ghanéenne est de retour dans la capitale togolaise et que les frères Togolais sauront placer le peuple sur la plus haute marche du podium de leurs intérêts. A moins que les dissensions qui semblent se couvrir l'opposition ces dernières heures ne soient une autre paire de manche que les leaders de la coalition des 14 partis ne réservent à cette population togolaise, abusée depuis le 19 Août et désabusée depuis les tergiversations de ceux qui se sont arrogés le droit de parler en son nom.

Le gouvernement réaffirme son soutien aux jeunes entrepreneurs

2 millions de francs CFA et d'autres prix au meilleur des meilleurs

Etonam Sossou

Ils sont plusieurs jeunes togolais à oser se mettre à leur propre compte ces cinq dernières années. Conscient des difficultés que rencontrent ces jeunes au démarrage de leurs activités, le gouvernement a mis en place plusieurs mécanismes de formation et de financement ainsi que des concours pour encourager les meilleurs entrepreneurs. C'est dans ce sens que pour la troisième année consécutive dix jeunes entrepreneurs de toute catégorie d'activités confondues ont reçu, le 16 mars, des prix et un accompagnement financier dont le montant oscille entre 500.000 et 2 millions de francs CFA. Ces lauréats ont été retenus, à la suite du concours «*Meilleurs Entrepreneurs FAIEJ-PPRADEB 2017*», par un jury d'expertises diverses de six membres. Pour cette édition, le premier prix (ordinateur, micro onde, carte Fatka, un chèque de 2 millions) est revenu au jeune promoteur, BESSANH Komlan Edem, de la société Nutri-Togo Sarl, spécialisée dans la production du lait de soja, du jus, de la bière sans alcool et de la boisson de compléments nutritionnels à base du champignon encore appelée «*champiso*».

Les lauréats ont eu à remplir les critères définis par l'appel à candidature. Ainsi peut être retenu



comme meilleur jeune entrepreneur: tout jeune togolais entrepreneur à fort potentiel de croissance et d'âge compris entre 18 et 45 ans, accompagnés par un seul dispositif pour l'entrepreneuriat des jeunes au sein du ministère en charge de l'emploi des jeunes et être à jour dans le remboursement du crédit. La présentation d'un plan d'affaires pour le développement de la micro entreprise évoluant dans l'un des secteurs d'activité suivant: transformation agroalimentaire, production végétale, production animales, artisanat et service, a également orienté les choix du jury. Les transformateurs agroalimentaires devaient immatriculer leur micro entreprise à la Chambre du Commerce et

d'Industrie du Togo (joindre une copie de la carte unique de création d'entreprise ou carte d'opérateur économique); effectuer une analyse microbiologique d'un produit mis sur le marché ou démarche encourus auprès d'un organisme de contrôle/ Certification au Togo (joindre une copie des documents d'analyse ou de certification); Tenir une petite comptabilité de la micro entreprise (joindre une copie des pages des trois derniers mois du cahier de caisse ou cahier journal ou imprimer un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée). Pour le secteur «*Production végétale*» les micros entrepreneurs ont évalué sur la base des documents comptables (une copie des pages des trois derniers mois du cahier

de caisse ou cahier journal ou un état comptable dans le cas d'une comptabilité informatisée). Les micros entreprises spécialisées dans la Production animale devaient en plus des documents

comptables, prouver qu'elles bénéficient de l'appui technique d'un organisme de contrôle vétérinaire au Togo ou d'un vétérinaire certifié. Les jeunes artisans eux ont eu à présenter juste un document comptable comptabilité de leur micro entreprise. Aux prestataires de services il leur est demandé la preuve d'immatriculation de la micro entreprise à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo ainsi qu'un document comptable

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes est un dispositif intégré & innovant du Gouvernement visant à améliorer l'accès au financement des jeunes porteurs de micro-projets d'entreprise. Il a pour objectif l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la création des opportunités d'emploi. Le Fonds a donc pour activité principale, le

refinancement et la garantie des financements des micro-projets des jeunes aux conditions établies.

Le Programme d'Appui au Développement à la Base (PPRADEB), est un programme financé par la BOAD et le gouvernement togolais pour soutenir la politique de développement à la base du Togo afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Ce programme renferme 5 composantes dont les trois (3) premières en faveur des populations: Soutien aux activités économiques des groupements (GIE); Installation des Plateformes Multifonctionnelles; Promotion de l'emploi des jeunes; Suivi-évaluation et appui à l'encadrement; Organisation et gestion du programme

Contrefaçon dans la zone Uemoa

Environ 70% des biens de consommation concernés

La contrefaçon a envahi toutes les sphères de la vie sociale et économique. Des médicaments aux produits alimentaires en passant par la technologie et les moyens de paiement, la cosmétique, les matériaux de construction, il y a peu de domaines sinon quasiment pas, qui échappent aux tentacules du monstre. Selon l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), basée à Ouagadougou au Burkina Faso, l'industrie de la fraude et de la contrefaçon concerne l'ensemble des pays de la zone. Elle représente en moyenne des pertes estimées à plus de 100 milliards de Fcfa annuels pour les économies de la sous-région et touche 60 à 70 % des biens de consommation importés.

Pour l'Uemoa, seule une réponse communautaire peut permettre de lutter efficacement contre ce phénomène. D'où l'organisation régulière de formations au profit des systèmes douaniers et des structures de coordination nationales de la fraude pour affiner les dispositifs de lutte. Il s'agit principalement de se doter d'outils de détections rapide de produits contrefaits afin d'éviter qu'ils n'entrent sur le marché communautaire.

Plus facile à dire qu'à exécuter



en réalité! Car le phénomène prospère assez souvent grâce à la bienveillance des consommateurs, pourtant les premières victimes. Ces dernières, faute d'avoir toutes les clés en mains, ne prennent pas le temps de s'informer avant d'acheter. Ce n'est d'ailleurs pas la première de leurs préoccupations. Et même si parfois des soupçons existent sur la qualité de tel ou tel produit, la dénonciation est souvent rare. Le boutiqueur du coin qui est mis en cause est souvent un enfant du quartier. Ou un ami qui fait affaires avec la masse. Et qui n'hésite pas à accorder quelques remises ou à donner des crédits pour joindre les fins de mois difficiles. Il faut donc assez souvent plus que le simple courage pour

faire démasquer les délinquants. Que dire alors lorsque les médias eux-mêmes véhiculent dans l'inconscient du consommateur des comparaisons entre «*le générique*» et «*l'original*». Tout juste pour éviter d'«*acheter sans se ruiner*».

Dans l'espace sous régional, la population totale est évaluée à plus de 80 millions de personnes avec un taux de croissance qui dépasse 3% annuellement. Plus de la moitié de cette population, faut-il le noter, vit en dessous du seuil de pauvreté. Une équation difficile à résoudre dans le contexte de la lutte contre la fraude et la contrefaçon. Surtout lorsque l'on connaît les disparités qui subsistent entre les différents pays.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°481 DE LOTO KADOO DU 09 Mars 2017

La LONATO a procédé vendredi au 482^e tirage de LOTO KADOO. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est à LOME, à ANEHO, à KOUGNOHOU et à NOTSE que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, dans la capitale, nous avons enregistré un lot de 1.500.000F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000F CFA gagnés sur les points de vente 5734 et 60523.

A Aného, la chance a souri à un parieur qui a remporté la somme de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 70400.

C'est un super gros lot de 3.000.000F CFA qui fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 20522 basé à Kougnohou.

La ville de Notsè n'est pas en reste avec un gros lot de 2.250.000F CFA gagné sur le point de vente 20232.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000FCFA, qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!

BONNE CHANCE A TOUS!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°482 de LOTO KADOO du 16 Mars 2018

Numéro de base

Numéros bonus

42 37 69 20 27 65 18

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°037 DE LOTO Sam du 10 Mars 2018

Le samedi 17 mars 2018, la LONATO a procédé à son siège à LOME, au tirage N°038 de LOTO Sam. Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est à ATAKPAME et à ANEHO que la LONATO, a enregistré des gagnants de gros lots.

En effet, un lot de 1.000.000F CFA a été répertorié auprès de l'opérateur 20041, basé Atakpamé. A Aného, c'est un lot de 1.500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 70400.

Dans les autres villes du pays, ce sont des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales

Résultats du tirage N°038 de LOTO SAM du 17 Mars 2018

Numéro de base

18 21 16 71 34

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE
RAM

2GO

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

128GO

MÉMOIRE
INTERNE

16GB

**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE
RAM

1GO

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

32GO

MÉMOIRE
INTERNE

16GB

**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE
RAM

512MB

EXTENSION
MÉMOIRE

JUSQU'À

16GO

MÉMOIRE
INTERNE

8GB

**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



Bluetooth



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015